

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Réunion du jeudi 11 février 2021
Procès-verbal n°3

Président : M. Malbrand Guy

Présents : MM. Philippe Baranger, Patrice Billy, Dominique Giraud, Daniel Guérin, Patrice Hérault, Alain Lavergne, Philippe Texier, Gilles Raveau

Le PV n°2 du 23/10/2020 est approuvé à l'unanimité

RAPPEL IMPORTANT :

- **La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)**
 - **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**
- En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.1 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

DIENNE – STADE MUNICIPAL – NNI 860940101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 20/01/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 10/07/2020

- AOP pour 299 personnes du 03/11/2020

- Rapport de visite du 12/06/2020 de Mr Raveau

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

SANXAY – STADE OCTAVE BELIN – NNI 862530101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 17/11/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 23/06/2020

- AOP pour 299 personnes du 17/11/2020

- Rapport de visite du 23/06/2020 de Mr Raveau

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

COUSSAY LES BOIS – STADE MARCEL MILLION – NNI 860860101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 31/01/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 30/11/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 30/11/2020

- Rapport de visite du 30/11/2020 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6 suite aux travaux non effectués

VOUNEUIL SUR VIENNE – STADE MUNICIPAL – NNI 862980101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 27/09/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/12/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/12/2020

- Rapport de visite du 02/12/2020 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

BEAUMONT – STADE MICHEL BREMAUD – NNI 860190102

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 07/12/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/12/2020

- Rapport de visite du 07/12/2020 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA11

BEAUMONT – STADE MICHEL BREMAUD – NNI 860190103

Cette installation était classée en Niveau FootA8 jusqu'au 01/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA8 du 07/12/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/12/2020

- Rapport de visite du 07/12/2020 de Mr Hérault

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA8

LOUDUN – STADE JEAN TURSINI SYE – NNI 861370101

Cette installation était classée en Niveau 4SYE jusqu'au 30/10/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 4SYE du 07/12/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/12/2020

- Rapport de visite du 08/12/2020 de Mr Malbrand

- Tests in situ du 19/11/2020 de Labosport

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 4SYE et transmet à la CFTIS

LA CHAPELLE VIVIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860590101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 20/12/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 22/12/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 22/12/2020

- Rapport de visite du 07/12/2020 de Mr Lavergne

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 5

MAGNE – STADE MUNICIPAL – NNI 861410101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 11/01/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 27/08/2020

- Rapport de visite du 27/08/2020 de Mr Baranger

- Attestation pour 299 personnes du 06/01/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

JAZENEUIL – STADE MAURICE SIRE – NNI 861160101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 02/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/10/2020

- Rapport de visite du 02/10/2020 de Mr Raveau

- AOP du 04/01/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

ST ROMAIN EN CHARROUX – STADE PHILIPPE MOYNEAU – NNI 862420101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 10/02/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 27/08/2020

- Rapport de visite du 27/08/2020 de Mr Baranger

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

LIZANT – STADE MUNICIPAL – NNI 861360101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 et du contrôle de visite de la CDTIS du 15/01/2021

- Rapport de visite du 15/01/2021 de Mr Baranger

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

1.3 CHANGEMENT DE NIVEAU de CLASSEMENT

SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862630101

- L'aire de jeu de 105 x 68 a été rétrécie en **largeur pour +/- 67m** à cause du dénivelé de l'aire de jeu par rapport à la piste – **dimension à maintenir obligatoirement**
- Confirmation de l'AOP du 23/07/2003

RETRAITS DE CLASSEMENT

Installations mises en retrait après accord des propriétaires via la CFTIS

BIGNOUX – NNI 860280101

CURZAY/VONNE – NNI 860910101

LESIGNY – NNI 861290101

NUEIL SOUS FAYE – NNI 861810101

GOUEX – NNI 861070101

ARÇAY – NNI 860080101

ANCHE – NNI 860030101

AMBERRE – NNI 860020101

MONTHOIRON- NNI 861640101

VAUX/VIENNE – NNI 862790101,

ASNIERES/BLOURDE – NNI 860110101

LIGLET – NNI 861320101

MONTREUIL BONNIN – NNI 861660101,

PAIZAY LE SEC – NNI 861870101

ST MARTIN L'ARS – NNI 862340101

PERSAC – NNI 861900101

JOUSSE – NNI 861190101

DANGE (Pierre Marie) – NNI 860920201

BOURNAND – 860360101

LATHUS – 861200101

LAVAUSSEAU – NNI 861230101

Ces installations sont retirées des classements mais restent enregistrées dans la base de données Foot2000 et peuvent être réactivées à tout moment.

DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.3 VESTIAIRES

JARDRES – STADE MUNICIPAL – NNI 861140101 et 0102

Projet des vestiaires niveau 5 + club house

- Demande d'avis préalable du 15/10/2020 + dossier FAFA

- 2 vestiaires joueurs de 20m²hs + 8m² « arbitres » + Club house (50m² avec point d'eau)

Suite aux remarques corrigées en date du 10/11/2020, la CDTIS émet **un avis favorable** à ce projet et le transmet à la CRTIS

Concernant la demande FAFA, elle sera transmise aux services de la LFNA.

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

MIGNE AUXANCES – STADE JURASSON

✓ Demande de modification des bancs de touche (cause : trop exposés à la pluie)

✓ Plan et photos

La CDTIS émet un AP favorable

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT INITIAL

LENCLOITRE – STADE JEAN ROUILLARD – NNI 861280101

Cette installation est une création

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 du 1/02/2021

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 14/10/2020 par Mr Hérault :

AP du 05/11/2019

Eclairement moyen horizontal : 150 Lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emin/Emaxi : 0,55

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

POITIERS – STADE REBILLEAU – NNI 861940401

Cette installation était classée en Niveau E3 jusqu'au 09/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E3 du 20/02/2020 faisant suite à une rénovation au niveau lampes

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 20/02/2020 par Mr Texier :

Eclairement moyen horizontal : 383 Lux

Facteur d'uniformité : 0,89

Rapport Emin/Emaxi : 0,73

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E3**

VIVONNE – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 862930101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 03/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 21/12/2020 faisant suite à une rénovation au niveau lampes

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 03/03/2020 par Mr Raveau :

Eclairement moyen horizontal : 190 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CDTIS transmet à la CRTIS avec **avis favorable pour E5.**

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

LA BUSSIERE – STADE DE LA BERTHOLIERE

- ✓ Courrier du maire en date du 10/12/2020 confirmant la mise en non-activité de l'éclairage du stade
- ✓ Pris note et transmis à la CRTIS

AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

QUINCAY

- ✓ Attestation pour 299 personnes du 25/11/2020

JAZENEUIL

- ✓ AOP pour 299 personnes du 04/12/2020

La CHAPELLE VIVIERS

- ✓ Attestation pour 299 personnes du 15/01/2021

Remerciements

CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE – AVIS PREALABLE

LENCLOITRE

- ✓ Contrôle du 20/01/2021 par MM. Hérault et Malbrand en présence du propriétaire
- ✓ Rapport suit pour le propriétaire

MIGNE AUXANCES

- ✓ Rendez-vous du 20/01/2021 avec Mr l'Adjoint aux Sports, le club, les services techniques et Mr Malbrand
- ✓ Vu problème des bancs de touche – plan de modification à suivre
 - Des buts mobiles, leur mise en œuvre dont les fixations (contrepoids ou autres)
- ✓ Evoquer futurs vestiaires

MIGUALOUX BEAUVOIR

- ✓ Rendez-vous du 29/01/2021 à la demande du club (présent Mr Hérault) en présence du Président de Ligue
- ✓ Etude d'un SYE

CHAUVIGNY – STADE VOUHE

- ✓ Rendez-vous du 09/02/2021 à la demande du club (présents MM. Hérault et Malbrand)
- ✓ Evolution du site du stade Vouhé pour un niveau 4SYE
- ✓ Toutes les données techniques ont été évoquées (aire de jeu et vestiaires)
- ✓ Rapport de visite fonction du projet

NIEUIL L'ESPOIR

- ✓ Contact pour projet d'une aire de jeu en SYE (FootA8 ou à 11)
- ✓ Les données techniques ont été données par téléphone à un membre du club
- ✓ Dossier suivi par Mr Malbrand

JOURNET

- ✓ Demande du Président du club pour des vestiaires niveau 5 en date du 09/02/2021
- ✓ Dossier suivi par Mrs Lavergne et Hérault

VERRIERES

- ✓ Mail de Mr Blanchard du 05/02/2021
- ✓ Demande FAFA sur des travaux d'entretien
- ✓ Dossier suivi par Mr Hérault

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Guy Malbrand